

DEPARTEMENT
Charente-
Maritime

Séance du 15 avril 2024

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal
19
en exercice
19
Nombre de
présents
13
Nombre de votants
15
Date de la
convocation
03 avril 2024

L'an deux mille vingt- quatre, le quinze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, Troisième Adjoint, Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée-Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée-Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée -Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre - - Monsieur DEBRIE Didier - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame BERUSSEAU Evelyne

Excusés : Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE Alain) ; Monsieur BONDOUX Guillaume (a donné pouvoir à Madame ORTEGA Béatrice)

Absents : Monsieur VICI Laurent -Madame Christine CHAPRON - Monsieur CHAGNOLEAU Joël – Madame SICARD Alix

A été nommé secrétaire de séance : Madame ORTEGA Béatrice

2024_04_21 – Budget principal 2024– vote du budget primitif et de sa note brève et synthétique

Vu la commission des finances en date du 26 mars 2024,

Monsieur le Maire expose qu'après le vote sur la reprise des résultats 2023 et le vote des taux des taxes locales pour 2024, le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif principal 2024 :

Celui- ci a été proposé en commission des finances comme suit:

- Fonctionnement :

. Dépenses : 2 859 209.00

. Recettes : 2 859 209.00 (dont excédent reporté :1 024 968.00)

- Investissement :

. Dépenses : 1 613 770.06 (dont déficit reporté : 354 262.90 €)

. Recettes : 1 613 770.06 (dont 1068 : 160 955.01 € + virement de la section de fonctionnement :

782 107.00€)

Monsieur le Maire donne lecture du détail du budget primitif 2024 tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
- **approuve le budget primitif 2024**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme, Affichée le
Le GUA, le 15 avril 2024,
Le Maire, Patrice BROUHARD

